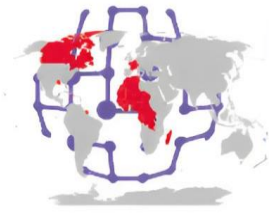


Revue **Francophone**



La citoyenneté dans les villages reliques du District d'Abidjan : une analyse des caractéristiques, stratégies et des enjeux.

Citizenship in the relic villages of the Abidjan District: an analysis of characteristics, strategies, and challenges.

HOUEDIN Barnabé Cossi^a
FOFANA Tata Mariam^b
OTCHO Lydie Régine G.^c

^a Enseignant chercheur, *Institut d'Ethno-Sociologie (IES)*, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan / Côte d'Ivoire

^b Enseignante- chercheure, *Département de Sociologie et d'Anthropologie*, Université Lorougnon Guedé de Daloa/Côte d'Ivoire

^c Enseignante- chercheure, Université de Bondoukou/ Côte d'Ivoire

Les auteurs acceptent que cet article reste en libre accès en permanence selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0



Résumé

Cet article propose une analyse des principales caractéristiques de la citoyenneté dans les villages reliques du District d'Abidjan, ainsi que des défis auxquels les autochtones de ces villages sont confrontés dans la valorisation de leur double citoyenneté sur cet espace social. En utilisant une approche qualitative qui inclut la négociation, la réflexivité et la résilience sociale, l'étude démontre comment ces pratiques permettent de comprendre la spécificité, les significations et les enjeux associés à l'exercice de la citoyenneté au sein de ces communautés. L'article met en lumière les relations stratégiques entretenues par les autochtones avec les institutions urbaines. Il y est démontré aussi qu'au-delà des règles ou pratiques de participation et d'appartenance à la ville promues dans ces villages, la citoyenneté locale est exclusivement valorisée à travers des mécanismes de renforcement, de légitimation de la vie et de l'identité villageoise. Ces règles ou pratiques sont continuellement ajustées à celles en cours dans la gouvernance urbaine. Elles permettent ainsi aux autochtones de préserver leur autonomie tout en s'adaptant à un modèle de développement à double appartenance dans l'espace urbain d'Abidjan. L'échantillon de l'étude comprend cent quarante-huit (148) participants.

Mots clés : Citoyenneté ; villages reliques ; Négociation ; Réflexivité ; Résilience.

Abstract

This article offers an analysis of the main characteristics of citizenship in the relic villages of the Abidjan District, as well as the challenges faced by the natives of these villages in valuing their dual citizenship within this social space. Using a qualitative approach that includes negotiation, reflexivity, and social resilience, the study demonstrates how these practices help to understand the specificity, meanings, and issues associated with the exercise of citizenship within these communities. The article highlights the strategic relationships maintained by the natives with urban institutions. It also shows that beyond the rules or practices of participation and belonging to the city promoted in these villages, local citizenship is exclusively valued through mechanisms of reinforcement and legitimization of village life and identity. These rules or practices are continuously adjusted to those in effect in urban governance. Thus, they allow the natives to preserve their autonomy while adapting to a dual membership development model within the urban space of Abidjan. The study sample consists of one hundred forty-eight (148) participants

Keywords : Citizenship ; relic villages ; Negotiation ; Reflexivity ; Resilience

Introduction

La question de la citoyenneté locale ou la dynamique de celle-ci dans les villages reliques du District d'Abidjan occupe une place de choix non seulement dans les débats publics des autochtones des villages¹ inclus dans cette localité urbaine, mais aussi chez ses gouvernants. En réalité, tant sur le plan pratique que juridique, la présumée immuabilité du statut de ces villages demeure la principale caractéristique par laquelle ils se distinguent et justifient la particularité de leur intégration au sein de la ville. De plus, en se référant à l'autochtonie, ces villages deviennent une marque pour la promotion d'une identité culturelle au sein de la ville, d'ailleurs considérée comme en perpétuelle évolution et de plus en plus moderne. Les transformations suscitées dans ce contexte ont pour ce faire favorisé quelques questionnements sur les mécanismes d'inclusion desdits villages dans la ville où les tensions et les pressions inhérentes à leur cohabitation se révèlent dans des pratiques illustrant des formes de conservation, d'innovation et de transition (Gnabéli, 2006 ; Gnabéli & Lognon 2011a,b ; Houédin & Diaby, 2016a,b ; Brou & Houédin, 2022). En observant les transformations en cours au sein de ces communautés villageoises, il apparaît pour le sens commun que la restructuration de leur inclusion dans la vie urbaine est orientée par les réformes envisagées par les administrations municipales les hébergeant ainsi que dans la gouvernance desdits villages. A preuve, dans le village de Blockhaus² par exemple, l'association des jeunes ne se limite pas à son identité villageoise initiale, mais se positionne également comme membre de l'association des jeunes de la commune et revendique partant de là les mêmes droits et traitements que ces derniers. Dans la même veine d'idées, les autorités traditionnelles des villages intégrés à la commune adoptent de plus en plus un mode de vie urbain tout en préservant leur spécificité villageoise. En d'autres termes, tandis que les autorités traditionnelles encouragent les autochtones à préserver leur identité face au développement urbain, elles adoptent également un modèle de développement à double appartenance. Cette approche leur permet de renforcer leurs liens avec la ville et de participer aux évolutions urbaines tout en préservant leurs valeurs et traditions ancestrales.

Pour rappel, l'étude des villages en Côte d'Ivoire a été abordée sous plusieurs angles : gouvernance locale, conflits ou solidarité dans les rapports intra et interethniques, rapports à la

¹ Ce sont entre autres les villages d'Adjamé-village (commune d'Adjamé), Blockhaus, M'Pouto (commune de Cocody) Abia-Koumassi (commune de Koumassi), Abobo-Baoulé (commune d'Abobo), Petit-Bassam (commune de Port-Bouet), Niangon-Lokoua (commune de Yopougon), etc

² Village situé dans le sud de la commune de Cocody

ville, gouvernance foncière et reproduction de l'identité villageoise (Koffi, 2006 ; Adiko, 2006 ; Houédin, 2013 ; Oura, 2013 ; Kouamé, 2015). En faisant un état des lieux de la littérature existante sur ces villages, il ressort que les études portant sur le double statut de leurs autochtones en tant que villageois et citoyens sont peu abordées, voire largement négligées. Cette étude se propose donc de contribuer à cette approche, d'en explorer les aspects à travers les pratiques de citoyenneté.

D'un point de vue théorique, il convient de mentionner que certains auteurs ont exploré le phénomène de la citoyenneté en contexte périurbain et ont obtenu les résultats suivants. Pour (Sassen, 1991), l'étude sur les villes mondiales et la globalisation a permis de comprendre les dynamiques de citoyenneté dans les espaces urbains périphériques, mettant en lumière les tensions entre les résidents locaux et les acteurs globaux. (Abdou Maliq, 2004) souligne que les pratiques urbaines informelles et les formes de citoyenneté émergentes dans les quartiers périurbains ont contribué à élargir la compréhension de la citoyenneté au-delà des cadres institutionnels traditionnels. (Roy, 2009) quant à lui, explore les inégalités urbaines et les luttes pour la citoyenneté dans les périphéries urbaines en mettant l'accent sur les questions de justice spatiale et de participation politique des habitants. (Brenner, 2004), pour sa part, souligne que les transformations urbaines à l'ère de la mondialisation ont mis en évidence les défis de la citoyenneté dans les zones périurbaines, en particulier en ce qui concerne la gouvernance urbaine et la fragmentation sociale. (Robinson, 2002) décrit les processus de territorialisation et de déterritorialisation qui ont enrichi la compréhension des formes changeantes de citoyenneté dans les espaces périurbains en mettant en lumière les interactions entre les pratiques locales et les forces globales. En somme, pour ces auteurs, la citoyenneté en milieu périurbain se caractérise d'abord, par une tension entre les populations locales et les influences urbaines, dépassant ainsi le fonctionnement des institutions traditionnelles. Une telle dynamique met d'ailleurs en lumière les inégalités urbaines et les efforts pour une participation politique de plus en plus valorisante. Ensuite, les périphéries urbaines, en tant qu'espace des expressions de participation et d'affirmation d'appartenance, se transforment en zones de contestation où la quête de justice spatiale et le renforcement de l'opinion des populations locales deviennent des préoccupations significatives pour contrer les conséquences « néfastes » de la gouvernance urbaine et des dynamiques de fragmentation sociale qui en découlent. Aussi, ces auteurs n'ont manqué de mettre l'accent sur la façon dont les processus de territorialisation et de déterritorialisation enrichissent l'analyse de la citoyenneté en milieu périurbain. Ils

contribuent ainsi à mettre en lumière les interactions entre les pratiques locales et les influences urbaines ou globales. La citoyenneté en milieu périurbain se caractérise alors par la capacité à s'adapter aux changements tout en préservant l'identité locale et en poursuivant une représentation politique valorisante.

- En contexte ivoirien, s'agissant de la citoyenneté dans les villages reliques, (Konaté, 2012) analyse les transformations sociales et politiques qui ont eu un impact sur la citoyenneté dans les villages reliques du nord de la Côte d'Ivoire, en examinant comment ces changements ont façonné la participation des citoyens dans la vie politique et communautaire. De sa part, (Yao, 2010) examine comment les villages reliques ivoiriens naviguent entre les valeurs traditionnelles et les influences modernes, et comment ces dynamiques influencent la compréhension et la pratique de la citoyenneté au sein de ces communautés. Enfin, (Yao, 1998) explore les transformations politiques et sociales qui ont marqué l'évolution de la citoyenneté dans les villages reliques de la région ouest-africaine, en mettant en évidence les défis spécifiques auxquels font face ces communautés en matière de gouvernance.

Appliquée à cette étude, ces diverses perspectives théoriques sur la citoyenneté en milieu périurbain contribuent à mettre en relief la pertinence des observations réalisées dans les villages de la commune de Cocody. En effet, ces approches éclairent sur la nécessité d'adopter une approche plus inclusive pour favoriser le « sentiment » d'appartenance à l'espace urbain. Les premières investigations sur le terrain ont ainsi mis en lumière le constat selon lequel les chefferies de ces villages sont unanimes quant au fait que la cohabitation avec la ville représente une occasion pour mettre en place des réformes locales et améliorer le cadre de la vie en milieu villageois. Ainsi, en tentant de façon permanente à tirer profit des pressions urbaines, ces autorités cherchent à mettre en œuvre des alternatives pour réformer la gouvernance locale, préserver leur identité culturelle et réaffirmer leur importance en tant qu'acteurs essentiels de la ville moderne. Malgré donc leur statut de village et leur ancrage dans la gouvernance locale, les appels à la participation à la vie urbaine des autorités municipales sont mis à profit comme une opportunité à la fois pour lever des réformes, améliorer le cadre de vie et impluser la modernisation de ces villages. Cette dynamique semblerait contribuer à renforcer leur légitimité en milieu urbain. Elle est aussi interprétée comme une stratégie publique pour préserver l'histoire de leur développement et les héritages en permanente reconstruction dans le rapport à la ville. Elle faciliterait également la dynamique des projets de valorisation de l'identité villageoise appuyée par les autorités traditionnelles locales et d'autres acteurs autochtones.

Au regard de la double appartenance comme l'idéal à atteindre par des innovations locales, le dispositif identitaire en reconstruction semblerait contribuer à repenser la modernisation de ces villages et à proposer des solutions renouvelées pour donner sens à l'appartenance villageoise dans la ville. Sur la base des constats sus-relevés, la question principale de cette étude est la suivante: quelles sont les expressions de la citoyenneté dans les villages reliques du District d'Abidjan, en particulier à Cocody. En d'autres termes, comment ces villages reliques parviennent-ils à préserver leur autonomie tout en adoptant un modèle de développement à double appartenance dans l'espace du District d'Abidjan ? De manière spécifique, quelles sont les principales caractéristiques, stratégies déployées et les enjeux poursuivis de cette citoyenneté ?

À partir des entretiens qualitatifs réalisés, les données collectées ont permis d'identifier des schémas de participation et d'appartenance à la vie urbaine perçus, lesquels ont conduit à dégager le plan suivants :

- 1) Méthodologie
- 2) Résultats
 - 2.1) la négociation des ressources urbaines et l'exercice de la citoyenneté dans les villages reliques
 - 2.2) la réflexivité comme facteur structurant de la citoyenneté dans les villages reliques
 - 2.3) la résilience comme idéal-type de la structuration des expressions de la citoyenneté au sein des villages reliques.
- 3) Discussion

1-Méthodologie

Le texte s'appuie, sur des entretiens qualitatifs réalisés de Juillet à Août 2021. La recherche repose alors sur vingt-cinq (25) focus groups³ (Gaspar, 2021 ; Moreau, et al, 2004) dont certains ont été adaptés pour respecter les coutumes locales (R. Droh & J-L Lognon ,2012). L'étude a mis l'accent sur dix villages de la commune de Cocody. Les participants ont été choisis parmi les notabilités ainsi que parmi les associations de jeunes et de femmes de chaque village. L'idée de départ était de souligner que les villages reliques de la ville d'Abidjan se démarquent par leur capacité à renouveler continuellement leur participation et leur appartenance à l'espace urbain. De plus, il s'est agi de chercher à comprendre le fait que leur

³ Trois focus groupes ont été organisés dans chaque localité, avec des tailles variables allant de quatre (4) à huit (8) participants. L'accent a été mis sur « les personnes du troisième âge, les anciens ou la notabilité », les associations de jeunes (sans confondre le sexe), d'hommes et de femme

résilience dans l'intégration au dit espace a été mis en évidence comme une caractéristique régulièrement discutée dans les débats publics et les politiques urbaines malgré les tentatives visant à les mettre à l'écart ou à remettre en question leur légitimité dans la gouvernance urbaine.

Les entretiens ont été réalisés autour des thématiques comme i) les actions de développement du village ; ii) les représentations liées au fonctionnement du village dans la ville ; iii) les stratégies de préservation de l'identité villageoise. Les données ont été recueillies en utilisant aussi des entretiens semi-structurés avec des figures emblématiques de la gouvernance des villages ciblés. Ce sont entre autres le Chef de village, le chef de terres et le Doyen de génération. En ce qui concerne les institutions urbaines, les entretiens ont été essentiellement réalisés avec quelques agents municipaux. Les focus groups ont été organisés avec les associations de jeunes et de femmes. Ensemble, ces entretiens avaient pour but de contribuer à examiner les différentes initiatives et actions de développement entreprises dans les villages étudiés. L'essentiel était surtout de comprendre les actions entreprises, les réactions, les pratiques, les perceptions et les enjeux liés à leur réorganisation dans le contexte de l'évolution de la commune ou du District. Les opinions concernant les « sentiments » de discrédit et de rejet ont également été explorées.

L'étude intègre parfois des exemples spécifiques provenant d'autres sites d'enquête comme Adjamé-Village⁴, Abobo-Baoulé⁵, Anonkoi-kouté dans les communes d'Adjamé, d'Abobo et de Yopougon. Les formes de participation et d'appartenances perçues ont été décrites par le moyen de comparaisons avec celle de la commune de Cocody pour en retenir les points de similitudes. La recherche documentaire a été utilisée en appoint pour actualiser certaines données relatives aux réactions vis-à-vis des politiques urbaines. Elle a ainsi permis de mettre en évidence les significations et les sens associés à des formes de revendications en cours, de dénonciations émergentes. Ce qui permet de déduire les enjeux liant les autochtones de ces villages à la gouvernance de l'espace urbain.

Ensemble, Ces différentes démarches permettent de mettre en exergue les traits communs de la citoyenneté à travers une variété de réactions des autochtones liées à l'actualité. Le recours à l'actualité s'inscrit de fait dans une quête d'interprétation visant à souligner l'évolution de formes de gouvernance qui sont enracinées à la fois dans les traditions villageoises et dans les normes

⁴ Adjamé-village est le seul village Ebrié de la commune d'Adjamé..

⁵ Abobo-baoulé est un village Ebrié de la commune d'Abobo

émanant du pouvoir public. Il s'agit d'y repérer quelques opinions et faits significatifs, qui peuvent être politiquement marqués par un consensus ou par des revendications de justice sociale souvent exprimées à travers des actions de militantisme.

Dans le cadre de cet article, l'analyse documentaire, combinée à l'analyse des données de terrain, a permis de dégager les tendances générales de la participation et de l'appartenance des autochtones des villages à l'étude dans le District d'Abidjan. Ce corpus de données a été soumis à une analyse de contenu thématique (K. Rondeau & P. Paillé, 2016 ; P. Wanlin, 2007). Ce plan de travail a aussi permis de mettre en évidence les points de convergence de la participation desdits autochtones à la vie des communes respectives auxquelles ils appartiennent.

L'échantillon de l'étude a été constitué, en tenant compte de la diversité de la population dans chaque village. Au total, cent quarante-huit (148) individus ont contribué à sa consolidation.

L'objectif de cette étude est d'analyser les expressions de la citoyenneté dans les villages reliques du District d'Abidjan.

2-Résultats

2-1-La négociation de ressources et l'exercice de la citoyenneté dans les villages reliques

Il ressort essentiellement des données de l'enquête que la négociation ou la captation des ressources urbaines est une des facettes les plus populaires des expressions de la citoyenneté dans les villages reliques de la commune de Cocody. En général, les ressources négociées sont de nature politique, économique, culturelle et symbolique (Gnabeli & Lognon, 2011). Ce qui caractérise cette expression de la citoyenneté, c'est surtout la manière dont elle témoigne et met en scène la transition de la vie économique, politique et culturelle desdits villages vers celle de l'espace urbain. Ensuite, en tant que modèle de participation, elle permet de mettre en évidence les inégalités de position et de pouvoir entre les acteurs qui contrôlent les institutions urbaines et ceux chargés du développement des villages. Sous ce rapport, la négociation apparaît comme un moyen pour pallier les tentatives de marginalisation instaurée par les politiques valorisant l'espace urbain. C'est à travers elle que se matérialisent les investissements visant la modernisation de ces villages. L'objectif de cette forme de citoyenneté est surtout de parvenir à mettre en place une nouvelle conception de l'espace villageois intégrant les avancées et les évolutions inspirées de l'espace urbain.

Derrière les actions de négociation, se renforcent ainsi les formes de projets de modernisation de l'espace villageois. Parallèlement, elles facilitent l'accès progressif des villageois à une ville inclusive, où les autorités municipales adoptent des approches solidaires adaptées aux contextes

spécifiques du développement urbain évolutif. L'idée est de mettre en place des actions qui favorisent le renouvellement et la transition des villages ciblés dans le développement urbain, tout en tentant plus ou moins de valoriser leur modernisation et leur identité. Autrement dit, la négociation, pilier des projets de modernisation de ces villages, devient un élément significatif dans la conservation de leur identité. La transformation de ces villages, à travers l'amélioration de leur habitat, le développement d'infrastructures modernes et le dynamisme de l'économie rurale constitue des indicateurs essentiels de ce processus. À ce stade, la négociation en tant qu'outil de gouvernance au niveau villageois est d'une importance significative pour orienter stratégiquement la redéfinition des contours et des traits de l'appartenance urbaine ainsi que de la participation citoyenne. Son rôle consiste à contribuer à la reconfiguration d'une gouvernance locale souvent marquée par des incertitudes. Cet intérêt peut être illustré par les questions relatives à l'actualisation de la légitimité du statut de village dans la ville d'Abidjan. Il inclut également la capacité à négocier afin d'aboutir à des solutions viables et acceptables pour la préservation du patrimoine foncier villageois par exemple, sans le confondre avec celui de la ville en cours d'évolution (Houedin & Diaby, 2016 a,b).

Les modalités de négociation concernent donc les possibilités offertes pour l'intégration urbaine. Elles se manifestent à travers les projets d'aménagement et de construction d'infrastructures publiques comparables à ceux accordés aux quartiers généralement considérés comme urbains. Une telle approche de construction de l'appartenance à la ville contribue symboliquement à effacer la frontière entre les espaces villageois et urbains. En d'autres termes, les villages, considérés dans le passé comme différents sont dorénavant traités comme des parties intégrantes de la ville. Ils bénéficient pour ce faire de projets d'infrastructures tels que les écoles, les centres de santé, l'électrification et l'approvisionnement en eau potable au même titre que les quartiers urbains traditionnels. L'innovation, l'attractivité, la compétitivité et l'internationalisation de la ville ou son repositionnement à ce niveau constituent les enjeux majeurs pour réévaluer les normes et significations associées au statut de « villages dans la ville ».

La négociation s'inscrit dans un processus de co-construction du renouvellement desdits villages. Elle rappelle la démarche d'une approche participative de leur renouvellement et se veut être un instrument de cohésion pour la fabrique des repères d'une ville inclusive. Ses dimensions économiques, environnementales, identitaires, culturelles et sociales servent de guides pour les objectifs de cohésion et de développement local attendus des gouvernants de

l'espace urbain. Elles rappellent pour ce faire constamment l'importance de leur mobilisation en faveur du renouvellement urbain. Comme l'a souligné l'interviewé ci-après, les espaces villageois du District d'Abidjan sont soumis à des processus d'aménagement planifiés impliquant une sélection de sites à moderniser permettant de mettre en exergue la diversité des projets urbains. Il déclare à cet effet :

« Certains villages à cause de leur image vieillissante font partie des projet de restructuration des quartiers précaires dont bénéficie les quartiers de la ville. C'est le cas de Colombie ou Adjamé village-extension. Au niveau de la commune de Cocody, nous avons retenu ce quartier. Il est prévu le réseau d'assainissement (...). Dans l'assainissement, il faut mettre les égouts, les canaux, l'évacuation des eaux usées et un commissariat. Et ils ont demandé comment dirais-je un foyer polyvalent. Nous, on va sur terrain, on nous dit il y a un projet de restructuration des quartiers, combien de quartiers voulez-vous qui soient restructurés à Cocody ? On a répertorié les quartiers, on a sélectionné les quartiers avec le cabinet chargé d'étude d'impact environnemental. Tout ça là, ils ont finalisé, ils ont trouvé que notre choix est bon, c'est le meilleur quartier... ». (Extrait d'entretien avec A1, agent à la Mairie de Cocody.)

Le corpus de données a également permis de mettre en évidence que le maintien de ces « villages dans la ville » est renforcé par l'idéologie de la famille et du bien commun. En se basant sur de telles idéologies, la présence de ces « villages dans la ville » est perçue comme un patrimoine culturel commun à préserver. Dans cette perspective, leur revalorisation est conçue pour éviter les inégalités, le rejet ou la marginalisation dans le développement urbain. Celle-ci est d'ailleurs perçue comme une réussite politique illustrant la préservation de l'identité villageoise au sein de la ville. Dans le même esprit, la qualité de « village dans la ville » est préservée et renforcée par les mécanismes de solidarité, qu'ils soient villageois ou urbains, contribuant ainsi à façonner une identité collective. Illustrant certaines marques de la négociation pour l'inclusion dans la ville, c'est par cette procédure que certains quartiers de l'espace urbain communal portent le nom de ces villages. Ces dénominations de villages associées à des quartiers urbains, souvent désignées sous le terme d'extension, traduisent des implications identitaires et des modèles d'extension sectorielle de la ville, mêlant héritages fonciers traditionnels et aspirations à de nouvelles identités urbaines. Le succès politique de ce modèle de développement est soutenu par l'accès à la modernité et justifié par les processus de valorisation de la participation et de l'intégration dans la vie urbaine.

Au plan économique, contrairement à l'économie domestique qui était essentiellement promue sur ces espaces, les ventes de parcelles de terre ont permis aux acteurs de ces villages de se légitimer dans l'économie urbaine. Ils se sont ainsi inscrits dans l'économie de marché, privilégiant les rapports marchands soit avec les entreprises immobilières, soit avec l'Etat ou encore avec les prestataires individuels. A côté de cette inscription sur le marché foncier,

plusieurs autres ressources sont négociées pour mettre en valeur l'appartenance desdits villages à la ville. À titre d'exemple, des accords sont conclus avec les mairies pour obtenir des fonds de soutien qui sont ensuite mis à la disposition des populations vulnérables de certains villages afin de les aider à créer des activités génératrices de revenus. C'est le cas à Anonkoua-kouté où la Mairie a alloué des fonds de soutien négociés au groupement des femmes afin de les aider à se doter d'une broyeuse de manioc dans leur activité de production et de vente d'attiéké. En réalité, les négociations de ressources, en fonction de leur nature et de leur nombre, émergent dans des contextes d'incertitudes où se construisent progressivement les relations de « bon voisinage » entre le pouvoir urbain et celui de ces villages. C'est le cas d'Adjamé-village où les enquêtés mettent particulièrement en avant la vulnérabilité de ce village et l'importance de négocier des ressources ou de recevoir une assistance de la Mairie. Un enquêté témoigne de cela dans ces propos :

« ...Vous voyez ? On est dans un village en plein milieu de la ville. (...) Cela nous a pénalisés, aujourd'hui là, on n'a rien ! On n'a plus de terres. Quelque familles qui ont gardé, leurs terres, ils ont partagé à leurs enfants. Sinon, on a plus de terre...Avoir des ressources propres je dirais non. On n'en a pas, il faut être véridique. On n'en a pas mais nos ressources nous les puisons dans notre savoir-faire. C'est-à-dire on approche les gens de la ville (parlant de l'autorité municipale surtout), nous leurs expliquons ce que nous voulons faire et quelque fois il y a des personnes qui sont généreuses qui nous assistent. (...) par ces efforts, on a eu le collège, le lycée Nanguy-Abrogoua ... » (Extrait d'entretien avec le D Z3.

La négociation représente un pivot dans la transition à l'urbanité en intégrant des aspects à la fois libéraux, politiques et stratégiques. Elle encourage l'évolution des villages vers une forme de renouvellement urbain où le maintien de l'identité villageoise est promu comme une innovation pour valoriser les opportunités de droit à une ville durable. Le renforcement de la cohésion sociale, du sentiment d'appartenance et de l'accès aux formes de résilience des communautés villageoises locales sont des ressources majeures pour favoriser la socialisation et la participation citoyenne. L'objectif est d'assurer un traitement équitable entre de l'espace villageois et urbain, en fournissant au premier cité les éléments nécessaires pour un développement inclusif. L'objectif est également de parvenir à une prise en compte contextualisée des inégalités spatiales ou de faire face aux pressions urbaines éprouvées dans le développement urbain. L'enjeu est de faciliter la transition de ces villages vers l'urbanité en matérialisant des projets urbains tels que la mise en place d'infrastructures modernes. Pour les acteurs villageois, les réponses des institutions urbaines à leurs négociations visent à légitimer des projets d'inclusion dans la sphère villageoise et à valoriser cet espace pour sa diversité d'usages tels qu'attendus par les gouvernants de la ville. Dans les villages reliques étudiés, la

négociation des ressources urbaines émane principalement des structures traditionnelles telles que la chefferie et les classes d'âges. L'idéologie de la modernité est convoquée dans ces sphères décisionnelles non seulement pour légitimer et envisager un développement inclusif valorisant l'identité villageoise, mais aussi pour donner sens aux approches locales de la développement inclusif durable.

Au plan politique, la participation aux activités politiques de la ville est présentée comme un important élément pour entretenir des relations « durables » avec le pouvoir urbain. (Gnabéli & Lognon, 2011a P. 28) soulignent que cette participation à la vie politique urbaine est stratégiquement mise en place pour faciliter la reproduction de l'identité des villages concernés. Cette stratégie implique la négociation de postes électifs tels que maire, député, conseiller municipal, gouverneur de district, ainsi que des sphères de décision au niveau étatique. Sur le plan culturel, la négociation des ressources urbaines, tout en favorisant la participation des villageois à la vie de la commune (cas d'Adjamé par exemple), a également renforcé les marqueurs identitaires constitutifs de leur identité collective. Cette identité pour laquelle ils cherchent une reconnaissance institutionnelle s'est développée à partir de la vulnérabilité de leur village absorbé par la ville. Les similitudes observées à ce niveau entre certains villages reliques sont mises en évidence dans ce récit :

« (...) nous, villages Ebrié d'Adjamé, nous avons les mêmes difficultés que les autres villages Ebrié. C'est les mêmes maux qu'Anoumabo, Cocody-village, Attecoubé, Locodjro, Santè, Agban vivent. Si je dis, on a été ceinturé à Adjamé, c'est toute la phratrie Bidjan qui a été ceinturée... Partout, c'est pareil. On n'a plus de forêts (...). C'est ce qui nous a amenés à nous mettre ensemble pour aller vers la politique ou l'administration pour les négociations ». Extrait d'entretien avec le D Z3.

Outre cet aspect culturel et identitaire qui reflète quelques exemples de négociation de ressources urbaines relevées, il faut dire que les caractéristiques sociologiques de la négociation mettent en avant le sens de la cohésion et de l'inclusion sociale. En évitant les tensions et les exclusions, elles offrent un avantage pour redéfinir le sens de la vie villageoise au sein de la ville. Elles contribuent à reconsolider les liens multiples nécessaires à un aménagement inclusif et égalitaire, surtout en phase avec les dynamiques urbaines, sociales et politiques qui façonnent l'action publique d'une stratégie d'aménagement inclusif.

2-2-La réflexivité comme facteur structurant de la citoyenneté au sein des villages reliques

Contrairement aux normes de citoyenneté prescrites par les autorités en charge de la gouvernance urbaine, la citoyenneté dans l'espace villageois se construit de manière factuelle et contextuelle. Autrement dit, confrontée aux pressions croissantes de l'urbanisation, cette

citoyenneté villageoise s'inscrit dans un cadre réflexif où la participation et l'appartenance à l'espace urbain sont ajustées et adaptées au contexte social du moment. Ainsi, face à l'évolution constante des normes de citoyenneté dans le périmètre urbain, la présence des villages et des acteurs villageois dans le même espace suscite une obligation de participation renouvelée. La participation se construit initialement par une adaptation sur mesure des normes urbaines. Elle permet ainsi une réinterprétation de la citoyenneté comme un processus novateur de réappropriation du contrôle des frontières et de la gouvernance villageoise par les acteurs concernés. Enfin, cette reconstruction adaptée contribue principalement à reformater le rapport entre le cadre normatif de la citoyenneté produite dans la gouvernance urbaine et celui factuel orienté par les règles à l'œuvre dans la gouvernance villageoise (Thériault, 1999). Que faut-il entendre donc par réflexivité ?

Pour (Giddens,1991), la réflexivité se réfère à la capacité des individus à réfléchir sur eux-mêmes, sur leur identité, leurs actions et leurs motivations et à ajuster leur comportement en conséquence. Il met l'accent sur la pratique réflexive comme un processus par lequel les individus sont constamment engagés dans une réflexion critique sur eux-mêmes et sur leur place dans le monde social. Pour lui, la réflexivité est une caractéristique majeure de la modernité en construction où les individus sont confrontés à une multiplicité de choix et d'opportunités dans leur vie quotidienne. (Bourdieu,2001) rejoint cette perspective en affirmant que la réflexivité inclut la prise de conscience des contraintes et des opportunités qui façonnent les actions et les choix dans un contexte social donné. Pour sa part, (Archer, 2003) met en avant la capacité des individus d'une part à réfléchir de manière critique sur leurs propres croyances, valeurs et motivations et d'autre part à prendre des décisions en fonction de cette réflexion. Pour elle, la réflexivité est un processus actif par lequel les individus construisent et reconstruisent leur identité à travers des interactions sociales et des expériences personnelles ou collectives. Quant à (Beck,1992), il situe la réflexivité dans le contexte de ce qu'il appelle la « société du risque ». Il soutient alors que dans un monde caractérisé par l'incertitude et les ambiguïtés croissantes, les individus sont de plus en plus obligés de réfléchir de manière critique sur les conséquences de leurs actions et sur leur propre responsabilité dans la gestion des risques socio-identitaires. La réflexivité devient ainsi une compétence nécessaire pour se reconstruire dans un « monde » marqué par les pressions et l'incertitude.

Ces diverses définitions appliquées aux actions citoyennes dans les villages absorbés par le District d'Abidjan montrent par exemple que la volonté d'autonomie et le désir de se libérer de

la dépendance vis-à-vis des institutions urbaines n'ont fait qu'élever le niveau d'alerte des autochtones face à une urbanisation perçue comme « abusive » et menaçante. Bien qu'ils soient constamment influencés par la vie urbaine et soumis à ses pressions, les autochtones n'hésitent pas à formuler des discours et à mettre en œuvre des pratiques visant à critiquer ce qu'ils considèrent comme une gouvernance contraignante ou dominatrice imposée par les institutions de la ville. L'actualité récente⁶ concernant les déguerpissements à Abidjan, en particulier la protestation contre le projet de destruction du village d'Anono, est illustrée par les entretiens retranscrits de ce natif et leader religieux, comme rapporté par (Pressecotedivoire, 2004).

« Détruire mon village Anono,

C'est raser toute l'histoire de mes ancêtres, Mes souvenirs d'enfance. Mes traditions et coutumes, Mes danses guerrières, Tout et tout sera emporté, Même mes morts qui reposent en paix dans notre cimetière ancestral, Seront réveillés par ces machines infernales et seront emportés, je ne sais où: ça sera leur seconde mort, la plus douloureuse.

Détruire mon village Anono

Pour un certain Renouveau, C'est être très ingrat. Tous les quartiers Riviera Golf, Riviera deux, Riviera Trois, Bonomin, Djorobité étaient les plantations de cacaoyers, de caféiers et de palmiers de mes ancêtres, mes grands-parents et mes parents. Vous les avez rasés pour faire pousser vos villas et buildings gratuitement. Ça ne vous suffit pas ça? Et vous voulez raser le peu qu'il me reste? Quelle ingratitude !...

JE VOUS PRÉVIENS:

Avant que vous ne trouviez .Votre recherché confort, Vous passerez avec vos machines d'enfer sur mon corps. Je ne laisserai point voler l'héritage de mes ancêtres. Je ne laisserai point raser La terre de mes souvenirs d'enfance, La terre où reposent en paix

MES ANCÊTRES... ».Père Norbert Eric Abekan.

De tels propos incitent dans les faits des stratégies collectives visant à rétablir le respect des frontières du village et mettre en œuvre une instrumentalisation des ancêtres Ébrié⁷ dans la gouvernance du District d'Abidjan. Ces stratégies ont pour but non seulement de valoriser ces ancêtres dans le domaine politique, mais aussi de revendiquer la légitimité villageoise pour une affirmation identitaire renouvelée. Ainsi, il devient primordial pour les autochtones de rompre avec une forme d'appartenance perversie qui entrave le développement et le rayonnement de leur identité dans l'ensemble urbain (Gaucher, 2001).

Cette démarche réflexive permet de réduire les risques d'uniformisation, d'invasion et de domination de l'espace villageois. En d'autres termes, elle contribue à prévenir la standardisation d'une gouvernance formalisée des deux espaces sociaux, surtout au profit des

⁶ Cette actualité concerne la reprise depuis février 2024 des opérations de déguerpissement et de destruction de sites dits à risques dans le District d'Abidjan. Parmi les sites concernés, certains villages comme Anono et Djorogobité, désormais engloutis par la ville ont été mentionnés.

⁷ Les Ébrié, également appelés Tchaman sont un groupe ethnique localisé dans le Sud de la Côte d'Ivoire. La plupart des villages étudiés appartiennent à cette ethnie, et ils seraient les propriétaires terriens de l'espace abidjanais ou du district.

gouvernants de l'espace urbain du fait de leur proximité ou des tentatives de leur substitution. La singularité de la citoyenneté dans les villages reliques étudiés réside donc dans la redéfinition des tendances à l'autonomisation et dans la reconstruction de leur implication dans la vie urbaine. Cette implication a pour point focal l'identité villageoise que leurs autochtones souhaitent toujours reproduire et polariser à travers les luttes pour la reconnaissance de leur visibilité en milieu urbain. La pratique réflexive, même si elle consiste à choisir les aspects de la modernité dans l'inclusion en ville, ne manque d'inclure la valorisation des objectifs du développement du patrimoine villageois comme innovation. En tant que processus dynamique, elle engendre alors une opportunité d'adapter et de réorienter les objectifs de la gouvernance villageoise à la lumière des évolutions urbaines. C'est sous ce rapport que les autochtones desdits villages entreprennent par exemple de se réapproprier leur identité en tant que minorités malgré leur visibilité apparente dans le milieu urbain et d'y revendiquer activement une représentation équitable et des droits égaux. Une telle analyse de la réflexivité dans le développement du District illustre ainsi la conviction soutenue par cet enquêté. En effet, selon lui, les autochtones d'Adjamé-village s'efforcent de déconstruire la vulnérabilité de leur identité villageoise en mettant en œuvre des stratégies réflexives. Cette approche peut parfois mener à des luttes pour la reconnaissance. Ce qui est exprimé dans le discours suit:

« Bon, aujourd'hui, on a eu une deuxième extension c'est au II-Plateaux. On nous a mis dans la commune de Cocody selon le découpage politique. Alors que là-bas, ce sont nos forêts, nos champs que nos parents ont cédés à l'Etat pour pouvoir faire notre propre extension. Mais, on nous a mis dans la commune de Cocody. Nous revendiquons de revenir dans celle d'Adjamé, mais personne ne veut nous comprendre. Pourtant, on dit le quartier est appelé « extension Adjamé-village ». Sur les documents administratifs, c'est « extension Adjamé-village ». (...) A un certain moment donné, on vous dit aller faire votre extension à tel endroit, un endroit X. Vous vous rendez à cet endroit, vous faites l'extension, demain on vous dit, vous n'êtes plus d'où vous êtes quittés ; vous faites partie d'un autre endroit. Est-ce que vous avez toujours le même statut ? , la même identité ? Est-ce que votre existence même n'est pas en train de disparaître ? Parce que si on vous prend une partie pour aller sur un autre site, vous allez vouloir maintenir votre identité. Sinon, ça serait en démesure parce que vous perdez une partie de vous-mêmes. (...) Le découpage communal a créé une division entre les populations Ebrié d'Adjamé village qui se retrouvent de l'autre côté de Cocody(...). Les villageois mêmes, dans leur façon de faire, ne considèrent pas ce découpage. Ils se voient toujours comme une entité, un même village. »
Extrait d'entretien avec le D Z3.

Les normes urbaines appliquées dans ces villages ne constituent pas exclusivement des barrières, mais peuvent être contournées par des opérations réflexives. Par ces dernières, lesdits autochtones travaillent à générer des actions d'approbation ou de désapprobation de normes en questions. Ainsi, leurs actions contribuent à mettre en place des dispositifs de protection de l'identité des villages et à défendre leur autonomie. Ces mêmes dispositifs sont également

mobilisés comme des moyens adéquats pour mobiliser les ressources permettant de se repositionner comme des villages vulnérables en matière de conservation de terres (Traoré & Tamboura, 2024). C'est d'ailleurs à travers cette image de vulnérabilité que lesdits autochtones réagissent et adoptent des attitudes de victimisation pour justifier les pratiques réflexives en faveur des droits de minorités.

Au regard des données collectées, la reconstruction de la citoyenneté dans les villages reliques d'Abidjan prend différentes formes en matière de pratiques réflexives. Ainsi, ne voulant pas rester en marge du processus urbain, les institutions traditionnelles, comme les classes d'âges, s'impliquent en priorité dans la dotation de ces villages en infrastructures urbaines. Des efforts sont déployés à ce niveau par leurs classes d'âges pour s'inscrire dans un contexte social et culturel caractérisé par la réappropriation de projets de modernisation collective au sein de ces villages. C'est le cas à Anonkoua-Kouté où la génération Tchagba a financé la construction de la première école du village en 1954. Cette génération s'est également impliquée dans l'électrification et l'adduction d'eau courante en 1965.

Au plan économique, les pressions urbaines liées à l'étalement de la ville d'Abidjan ont non seulement entraîné une transformation des activités économiques au sein de ces villages, mais aussi elles ont modifié la relation des autochtones avec la ville. La disparition des terres cultivables, la baisse de l'activité agricole et la croissance démographique les ont poussés à se tourner vers la vente et la location de parcelles de terres. L'extension du village d'Anonkoua – Kouté par la création des quartiers d'Anonkoua II et III en est un exemple. De plus, avec la diminution de l'activité agricole et la baisse des revenus des familles locales, de nombreuses autres activités génératrices de revenus perçues comme étant propre au milieu urbain ont été encouragées et développées. Ce sont entre autres la commercialisation de l'Attiéké et l'établissement de micro-entreprises telles que les cabines téléphoniques, les boutiques, les débits de boissons et les quincailleries .

C'est dire qu'au niveau économique, la réflexivité a engendré d'importantes transformations structurelles au sein des villages reliques de la ville d'Abidjan. En raison de la diminution des activités agricoles et des faibles revenus des familles, des tontines et autres cotisations permanentes sont également organisées pour l'entraide en leur sein. De telles participations à la vie économique visent principalement à maintenir et renforcer les liens sociaux. Parfois considérées comme une obligation pour les autochtones, elles servent aussi de capital pour les projets de modernisation ou la fourniture d'infrastructures modernes. De plus, pour contrer les

expropriations, les occupations illicites et les cas de non-indemnisation liés à l'exploitation de la terre, des luttes collectives sont encouragées pour la défense du patrimoine foncier. Elles sont également activées dans les cas « d'injustices sociales » tels que les destructions de maisons liées à la construction d'infrastructures publiques. Ces luttes collectives, assimilées à des pratiques réflexives, sont liées à des enjeux de protection des villages contre les actions de modernisation et d'équipement jugées « nuisibles ».

Plus loin, les autochtones de ces villages revendiquent aussi des pratiques économiques particulières avec les mairies de leurs différentes communes et certains opérateurs économiques. Dans ce champ, outre les spéculations foncières et immobilières, ils réclament des emplois salariés pour les jeunes originaires de ces villages, notamment dans les entreprises installées sur les terres villageoises. De plus, dans leurs relations avec la mairie, ils insistent sur la collecte des taxes sur les marchés locaux. Ces pratiques économiques, en mettant en valeur la structure relationnelle sous-jacente à l'action collective de ces villages, favorisent la prise de conscience des contraintes et des opportunités façonnant les actions et les choix dans un contexte spécifique. Leur objectif est de capter les ressources urbaines tout en soulignant la singularité des villages dans le contexte de l'expansion urbaine. Ainsi, si d'une part ces prélèvements de taxes sont perçus par les autochtones comme des stratégies pour leur propre autonomisation, elles sont d'autre part considérées comme un moyen pour leurs notabilités de nuancer le pouvoir municipal sur ces espaces villageois (Gnabéli et Lognon ,2011a, b).

L'enquête a aussi révélé que les autochtones, bien qu'ils désirent s'intégrer à la vie urbaine, refusent de renoncer à leurs pratiques et routines de vie villageoise. Ils ne souhaitent pas être assimilés aux citoyens, ni exclusivement catégorisés comme des villageois, mais revendiquent plutôt le statut d'une population en transition avec des réserves identitaires vers la vie urbaine. Pour atteindre cet objectif, l'intégration à la ville est mise en œuvre comme un processus d'ajustement progressif et d'adaptation aux projets de modernisation proposés par les instances de décision urbaines, telles que la mairie. Dans des contextes sociaux où les quêtes de reconnaissance et de signification identitaire restent prépondérantes, la pratique réflexive est mobilisée comme le moyen non seulement pour délimiter les espaces géographiques référencés à ces villages, mais aussi pour contourner et de tenter de résister aux diverses pressions engendrées par l'extension de la ville. À Adjamé-village, en ce qui concerne les rapports à la terre (l'aménagement de l'espace urbain et le redécoupage communal qui l'accompagne), les données de l'enquête ont encore révélés que cette pratique urbaine est critiquée et délégitimée

au profit des frontières initiales de certains village concernés. Pour cet enquêté, cela est symboliquement exprimé de la manière suivante:

« (...) Nous sommes victimes de l'Etat. Les limites traditionnelles de nos villages ne sont plus respectées. Les gens de l'Etat sont venus, ils ont fait un découpage à cause des communes, ils ont fait un découpage politique qui va à leur profit. Regardez hein Cocody. Aujourd'hui, Cocody s'étend depuis le village de Blockhaus jusqu'à Bingerville et de l'autre côté, ça va même jusqu'à Abobo-baoulé. Mais, l'ancienne délimitation n'est pas comme ça ! Nous, avec les gens de Cocody, nous avons des frontières traditionnelles qui sont là. Le lycée technique, l'école de police, tout ça là, c'est Adjamé-village. Allez poser la question aux gens de Cocody, ils vous diront. (...) C'est des découpages politiques et nous-mêmes, nous ne savons plus ou nous sommes. Quelles sont nos limites réels parce qu'on est obligé de considérer les limites politiques. On ne fait même plus attention à l'entité qui est là. C'est ça ! Alors, si vous nous posez la question de savoir quelles sont nos limites, moi, je ne pourrai que vous montrer les limites traditionnelles du village» Extrait d'entretien avec le D Z3).

En outre, par le biais de la logique réflexive, on constate que les contours de la citoyenneté au sein des villages étudiés sont également liés à des moments significatifs de l'histoire de la lutte pour leur reconnaissance. L'enjeu est d'éviter de voir leurs référents culturels méprisés et disparaître dans le processus de construction de l'appartenance et de la participation à la vie de la ville.

2-3-La résilience comme idéal-type de la structuration des expressions de la citoyenneté au sein des villages reliques.

Après avoir exploré les dynamiques de négociation et de réflexivité reflétant la citoyenneté dans les « villages engloutis » par la ville d'Abidjan, cette étude fait également une fixation sur d'autres modalités d'adaptation de la « vie villageoise » au contexte urbain. Ces pratiques témoignent d'une résilience constructive. Que faut-il alors comprendre par la résilience ?

Le concept de résilience dans cette étude est abordé dans le sens que lui donne (Gérard & Gagnon, 2018 : 270-272), c'est à dire sous une perspective fonctionnelle. Pour eux, la pratique de résilience se décompose en trois processus distincts : la résistance, l'adaptation et la reconstruction. Selon ces auteurs, la première étape, la résistance se caractérise par la confrontation des individus à une situation d'adversité. La deuxième étape, l'adaptation consiste en la production de nouvelles réponses afin de s'ajuster aux changements imposés par le contexte social. La troisième étape renvoie à un processus, une forme de reconstruction et se traduit par un rebond impliquant la reconstruction de ce qui a été abandonné pendant les phases de résistance et d'adaptation. Cette étape consiste à développer de nouveaux comportements en tenant compte des obstacles présents dans la situation d'adversité tout en intégrant les changements nécessaires pour un retour à la « normalité ».

Les différentes facettes de la résilience abordées dans cette étude démontrent que la notion de résistance dans les manifestations de la citoyenneté dépasse le cadre du symbolique. Elle englobe à la fois les normes de conduite, les institutions traditionnelles et les idéologies. Cette résistance renvoie à des mécanismes de sécurité⁸ qui sont souvent assimilés à des formes de surveillance⁹. Les données recueillies sur le terrain indiquent que la composante de résistance répond à un double objectif : renforcer la cohésion des communautés locales et promouvoir le mieux-être des autochtones en renforçant le contrôle local. Ainsi, que ce soit à Adjamé-village (commune d'Adjamé) ou à Abobo-Baoulé (commune d'Abobo), la résistance est devenue le principal mode d'adaptation et de la quête de reconnaissance pour les autochtones « de villages dominés » par le cadre de vie urbaine. Ils développent ainsi des compétences centrées sur la terre et des systèmes de valeurs qui s'opposent aux pratiques marchandes de l'espace urbain. L'usage de la résistance dans le domaine foncier a engendré des récits spécifiques qui circulent à la fois dans l'espace urbain et au sein de ces communautés villageoises. Ces récits mettent en lumière des modes d'accès singuliers à la terre et des traitements spécifiques en la matière, reflétant la conviction des autochtones d'être les propriétaires légitimes de la terre sur les deux territoires. Sous ce rapport, cet enquête affirme respectivement :

« l'histoire nous dit que ces terres dont nous sommes propriétaires nous ont été léguées par nos parents qui, eux, les ont reçues de leurs parents. Et nous devons les transmettre selon nos us et coutumes aux générations futures. (...) Notre coutume dit que la terre ne doit être vendue. Il y a des terres qui appartiennent aux sept grandes familles que compte le village et elles sont gérées de génération en génération » Entretien avec Y Leaders d'association de jeunes à P.

Les données de l'enquête révèlent également que, dans l'exercice de la citoyenneté au sein des villages reliques, les stratégies de résistance émergent de l'insécurité causée par le risque de compromettre l'identité villageoise et de perdre son autonomie. Cette insécurité est donc à l'origine de la transformation des institutions villageoises, telles que la chefferie et les classes d'âge en instruments de résistance contre les pressions urbaines. En effet, dans le cadre de la protection de l'identité villageoise, ce sont ces institutions qui veillent à l'intériorisation des valeurs, au respect et à la promotion des règles de vie villageoise. Elles sont ainsi convoquées

⁸ Les mécanismes sécuritaires sont produits en vue de la protection du patrimoine foncier, des institutions et de l'économie villageoise. Ils s'étendent à tous les niveaux de la vie sociale

⁹ Ce concept est employé dans le sens que lui donne Boudreau (2006). Pour lui, la surveillance est fondée sur la production de contrôle social et la centralisation des instruments de surveillance. Le pouvoir de surveiller permet d'appliquer et de faire respecter les lois et règlements sous peine de sanctions. Pour cet auteur, la surveillance permet d'assurer une forme de sécurité de réduire les incertitudes liées « aux menaces et aux dangers ». Elle implique une résistance contre les menaces susceptibles de fragiliser le type d'organisation à protéger

pour les décisions visant à réduire les incertitudes liées à la préservation de ces espaces villageois et pour neutraliser les potentielles menaces urbaines contre les modes de vie locaux. Plusieurs éléments soulignent l'importance des pratiques de résistance dans les villages reliques. Il s'agit notamment de la nécessité de préserver leur autonomie, de faire reconnaître leurs droits coutumiers et de se doter collectivement de moyens pour maintenir l'ordre des routines ou pratiques de villages sur ces territoires. Ces pratiques visent à faire respecter leur droit d'exister en tant qu'entité villageoise malgré l'urbanisation. Tous ces aspects contribuent à pérenniser symboliquement leur identité villageoise malgré la présence des appareils urbains. En accord avec cette argumentation, (Gnabéli & Lognon, 2010a) font référence à l'existence d'un système institutionnel de contrôle au sein des villages reliques de la ville d'Abidjan. Selon ces auteurs, ce système met en lumière le caractère résistant associé à l'exercice de la citoyenneté urbaine. Grâce à ce système institutionnel, les légitimités culturelles sont mobilisées comme ressources pour façonner un contre-pouvoir et résister aux pressions urbaines. Ils citent à ce propos :

« dans ce type de village, ce sont les institutions sociopolitiques villageoises et singulièrement les classes d'âge et les chefferies royales qui fabriquent et contrôlent la réponse villageoise face à la pression urbaine. Cette réponse est formulée dans plusieurs registres notamment au plan idéologique par le recours aux croyances et pratiques religieuses, la croyance aux « ancêtres », la production de mythes ou de légendes avec en toile de fond une idéologie de l'autochtonie ».

P.66

En réalité, l'importance structurante des stratégies de résistance liées à un tel système institutionnel de contrôle vise à renforcer la cohésion au sein de ces villages. Il en découle un fait majeur : à travers ces stratégies, les autorités villageoises cherchent à délimiter une forme spécifique de participation au sein de ces communautés sans pour autant limiter celle des autochtones dans la vie politique, économique et culturelle de la ville. Pour ce faire, ces autorités les incitent à se conformer aux principes de la vie dans le cadre villageois qui visent essentiellement à maintenir la confiance des autochtones dans leurs institutions. De plus, la diversité des stratégies de résistance, combinée à la surveillance exercée par les institutions villageoises, fait de celles-ci un instrument à la fois de domination et d'autonomisation tant au niveau individuel que collectif. Un exemple significatif de cette argumentation est illustré par les arrangements économiques liés à la terre qui sont également des sources de pouvoir, d'autonomie ou de domination. La préservation de la terre, et plus loin encore, sa transformation en un patrimoine inaliénable destiné à la location plutôt qu'à la vente, représente une nouvelle approche visant à promouvoir les droits de propriété lors de la transition vers la vie urbaine. Ce discours véhicule l'idée que la terre devient un bien préservé et accessible à tous, contribuant ainsi à renforcer le lien avec le village et à préserver son identité face aux pressions urbaines.

« (...) Il y a des jeunes qui n'ont pas d'argent pour construire et ils appellent des opérateurs économiques qui viennent bâtir des maisons ou faire des contrats avec eux pour tel nombre de durée. Mais, à l'expiration du contrat, la maison leur revient... Chaque fin du mois, ils y a ce qu'ils donnent au propriétaire terrien. Ils lui donnent jusqu'à ce que le contrat soit expiré. Mais, ici au village, il n'y a que les Ebrié qui sont propriétaires». Extrait d'entretien avec le D Z3).

La transition vers un nouvel urbanisme offre une occasion unique d'activer la résistance des autochtones desdits villages face à la gouvernance urbaine de plus en plus « nocive ». Elle constitue surtout une expérience collective où les associations de villages se rassemblent pour défendre les liens qui les unissent, préservant ainsi leur identité villageoise et leurs droits de visibilité. Qu'elles soient conformistes ou subversives, les luttes dans ce champ se manifestent sous forme de militantisme. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de dénoncer la nomination d'un acteur ethnique différent au poste de gouverneur du District d'Abidjan (Kouaho, 2024). Entre le rappel des règles de protection sociale liées à la gouvernance de l'espace urbain la recomposition attendue de la gouvernance de l'espace urbain doit trouver un équilibre entre le respect des règles de protection sociale et la réduction du mépris et de la marginalisation. Cette nouvelle approche doit ainsi contribuer à réduire de plus en plus la vulnérabilité des villages concernés, tout en renforçant leur accès aux droits dans la ville et en consolidant leur légitimité et leur singularité au sein de la ville. La deuxième étape de la résilience, à savoir l'adaptation et l'ajustement par la production de nouvelles réponses face aux changements sociaux, devient alors une opportunité pour démontrer que le développement urbain doit servir les enjeux sociaux et la cohésion sociale de ces villages. Cette démarche doit intégrer les enjeux de la restructuration de l'identité villageoise et de la lutte contre la ségrégation des cadres géographiques référencés aux villages. L'innovation dans la forme de la citoyenneté liée à cette transition demeure un processus de reconstruction face à l'adversité. Elle nécessite une compréhension des leviers permettant de protéger les droits de légitimité et de lutter contre les phénomènes de mépris. Il s'agit d'actualiser et de renforcer le cadre juridique¹⁰ destiné à protéger les villages Ebrié face à la pression urbaine et de comprendre la diversité des enjeux d'un projet de conservation du patrimoine villageois dans le cadre des politiques urbaines et du renouvellement urbain.

¹⁰ Trois de ces dispositions peuvent être mentionnées ici. Premièrement, le décret du 16 février 1971 reconnaît aux villages Ebrié des « droits d'usage » sur les terres revendiquées comme terres villageoises, sur la base du droit coutumier, à des fins agricoles ou résidentielles. Deuxièmement, le décret du 6 novembre 1977 relatif aux lotissements villageois stipule que les lotissements réalisés ou à réaliser sur des terrains non immatriculés (donc appartenant de droit à l'État) au bénéfice des villages Ebrié entrent dans le champ d'application des lotissements ruraux. Enfin, face au mécontentement des villages Ebrié suite à leurs délocalisations consécutives aux premiers plans d'urbanisme de la ville, le président de la République d'alors a ordonné, au début des années 1970, que ces villages ne soient plus déplacés et que leur statut de village soit maintenu et reconnu (Botti-Bi Trayé, 1998)

Les pratiques de surveillance, de résistance, d'adaptation et de résilience sont également considérées comme des outils de bonne gouvernance dans ces villages. Ensemble, elles renouvellent le regard des villageois sur les interactions avec les institutions urbaines, tant du point de vue des enjeux politiques que structurels. Interprétées comme la condition sine qua non pour protéger l'ordre villageois contre les pressions urbaines, ces pratiques sont organisées de manière à actualiser le pouvoir des villages dans le cadre du renouvellement urbain.

3.Discussion

La négociation des ressources, la réflexivité et la résilience sont les piliers de la citoyenneté au sein des villages intégrés dans la ville d'Abidjan. Ces caractéristiques distinguent les autochtones de ces villages et mettent en valeur leur singularité dans la participation à la vie urbaine. Empiriquement, ces pratiques ne sont pas de simples séquences banales ou dénuées de sens. Elles confirment que, bien que ces villages soient « engloutis par la ville », l'appartenance de leurs autochtones à l'espace urbain ne se construit pas toujours selon les normes standards de la vie urbaine telles que prescrites par des institutions de proximité comme la mairie.

Au plan théorique, cette façon de se restructurer dans la ville a plus ou moins des conséquences politiques liées à la quête de reconnaissance, l'attachement à une forme de citoyenneté active et non opaque. De ce point de vue, les résultats de cette contribution rejoignent ceux de (Carrel, et al,2005, 2011) et (Blanchard,2015). Ces auteurs soutiennent l'existence de formes de citoyenneté ordinaire, produites dans des contextes spécifiques. Ces formes de citoyenneté débouchent sur divers types d'engagements, de mobilisations ou de participations, et peuvent même inciter à la transformation des relations et des représentations au sein d'une société donnée. Considérées comme des formes publiques d'expression, elles illustrent comment, dans les relations entre les pouvoirs publics et leurs administrés, ces derniers perçoivent et se représentent la citoyenneté. Perçues comme des constructions sociales et politiques, ces expressions de citoyenneté visent principalement des enjeux de légitimation identitaire et de reconnaissance. Elles sont également orientées par des valeurs d'autonomie, de différence et de sécurité.

Conclusion

La présente contribution, en mettant l'accent sur les villages reliques de l'espace abidjanais et en reconstruisant les autochtones de ces villages comme un groupe d'intérêts, montre comment les pratiques de négociation de ressources, de réflexivité et de résilience s'entremêlent ou s'interpénètrent pour donner sens à leur manière de vivre sur l'espace urbain. Par cette façon

de matérialiser leur participation et leur appartenance dans le périmètre de la ville, ce sont en réalité les potentialités propres à ces villages, la manière de les légitimer comme entité autonome et la façon faire valoir un type d'intégration à la ville qui sont à l'œuvre. De plus, les conflits et les pressions urbaines incitant les pratiques réflexives, loin d'être des facteurs de « nuisance » dans le rapport à la ville, constituent une forme d'innovation sociale justifiant la protection de ces villages contre les menaces urbaines.

Ainsi, en examinant le fonctionnement des autochtones de ces villages sous l'angle de la citoyenneté, l'étude a mis en lumière qu'au-delà des enjeux économiques, politiques, culturels et symboliques qui les valorisent dans leur relation avec la ville, les processus de négociation, de réflexivité et de résistance sociale renforcent la consolidation de l'identité villageoise et/ou leur appartenance singulière à la vie urbaine. Malgré leur intégration dans la ville, la volonté de conserver une identité villageoise reste forte, ce qui conduit au développement d'une citoyenneté particulière. Cette citoyenneté ne se confond pas avec celle de la ville et ne s'en détache pas complètement. Les deux formes de citoyenneté coexistent sans que l'une n'altère l'autre, favorisant ainsi un développement urbain inclusif et durable. Ces pratiques résultent d'une politique sociale qui non seulement promeut la diversité des identités urbaines et affirme leur légitimité, mais aussi rend le contrôle idéologique de la gouvernance urbaine plus flexible.

BIBLIOGRAPHIE

- Adiko R. (2006) L'enjeu de la reproduction de l'identité villageoise ébrié à Abidjan : cas de Cocody-village. Mémoire de Maîtrise en sociologie. Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny. 54p
- Abdou Maliq., S (2004) « People as Infrastructure: Intersecting Fragments in Johannesburg » Public Culture, 16(3), 407-429.
- Archer, M. S. (2003) Structure, Agency and the Internal Conversation. Cambridge University Press. 214 p
- Beck U. (1992) La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Paris, Flammarion. 521p
- Blanchard J-F. (2015) « Marion Carrel, Catherine Neveu (dir.), Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, <http://lectures.revues.org/17851>
- Botti-Bi Trayié, C. (1998) Logiques et stratégies d'intégration des villages Ebrié à la métropole d'Abidjan. L'étude du cas des villages de la commune de Cocody, mémoire de maîtrise, Abidjan : Université de Cocody.
- Brou G, & Houedin B. (2022), Villages reliques en Côte d'Ivoire à l'épreuve de l'autonomisation : étude de cas dans la commune de Cocody-Abidjan. Revue Nigérienne des Sciences Sociales, revue internationale francophone, 2022, 3, pp 197-218
- Bourdieu, P. (2001) Les structures sociales de l'économie. Paris: Seuil. 384p

- Brenner, N.(2004) « New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood. » Oxford University Press 434 p
- Carrel M .(2007) La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés. Synthèse bibliographique. Paris, Éditions du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère du Développement durable (MEEDDAT). http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/Citoyennete_urb_engagmt.pdf.
- Carrel M et al. (2011) La citoyenneté urbaine, formes d'engagements et enjeux de solidarité du point de vue des gouvernés. Synthèse de programme de recherche 2007-2011. PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère du Développement durable (MEEDDAT). http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/Citoyennete_urb_engagmt.pdf.
- Droh R & Lognon J-L.,(2012) De l'usage des outils de la recherche qualitative en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien, in Recherches qualitatives – vol. 31(1). Recherche qualitative en contexte africain, pp 6-28. <http://www.recherche.qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Gaspard C(2021) le focus group (groupe de discussion) : caractéristiques, utilisation et exemples. <https://www.scribbr.fr/methodologie/focus-group>
- Giddens A.(1991).La constitution de la société. Paris: Presses universitaires de France.474 p
- Gnabeli R .(2006) Idéologies, pratiques et enjeux de la reproduction de l'identité des villages ébrié d'Abidjan, in Annales de l'Université de Lomé, Tome XXVI-2, Série Lettres et Sciences Humaines, Les Presses de l'Université de Lomé
- Gnabeli R & Lognon J-L.(2011a), Pression urbaine et identité des villages reliques des villes ivoiriennes, in Kasa Bya Kasa (Revue Ivoirienne de Sociologie et d'Anthropologie), n°19, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Université de Cocody, Abidjan, p.20-33
- Gnabeli R & Lognon J -L.(2011b), Réponses institutionnelles et stratégies des villages reliques face aux enjeux de l'urbanisation en Côte d'Ivoire, in Cahiers de l'IGRAC (Bibliothèque Nationale du Congo), Brazzaville, n°6 .p63-84
- Gaucher, C.(2001) Compte rendu de [Sociologie et Sociétés, « Citoyenneté et identité sociale », vol. 31, no 2, 1999, 193 p.] Anthropologie et Sociétés, 25(1), 152–154. <https://doi.org/10.7202/000216ar>
- Houédin B.(2013). La dynamique de l'identité d'un quartier d'immigrés à la lumière des enjeux fonciers urbains. Thèse Unique de Doctorat en Sociologie. Institut d'Ethno-Sociologie-IES. Abidjan, Université de Cocody.436p
- Houedin B &Diaby M.(2016a). « Les pratiques de conservation de la terre dans les villages reliques de la ville d'Abidjan/Côte d'ivoire : le cas d'Adjamé-Village », in Revue Notes Scientifiques, n°4, pp 235-250
- Houedin B & Diaby M, (2016 b). « Enjeux de la conservation du foncier périurbain à Adjamé-Village », in Revue Échanges, vol. 3 n°007, pp. 713-726
- Koffi K.(2006). Les enjeux sociaux de la production de l'identité villageoise dans la ville d'Abidjan : cas du village d'Anonkoua Kouté (commune d'Abobo). Mémoire de Maitrise en sociologie. Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny. 63p
- Konaté, A., (2012), Transformations sociales et politiques dans les villages reliques du nord de la Côte d'Ivoire : Impact sur la citoyenneté. Thèse de doctorat, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Kouamé Y., (2015,) Recomposition urbaine et réinvention des modalités de gouvernance à Adjamé- village. Mémoire de Master 2. Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny. 74 p
- Kouaho L., (2024). Côte d'Ivoire : le collectif Atchan Goto Fé appelle à la démission de Cissé

- Bacongo, Gouverneur du District d'Abidjan. <https://afriksoir.net/cote-ivoire-collectif-atchan-goto-fe-appelle-a-la-demission-cisse-bacongo-gouverneur-du-district-dabidjan/>
- Oura R. K.(2013). Urbanisation de la métropole abidjanaise et la mise en minorité des autochtones Ebrie. Cinq Continents n°3 (8): 150-168 : http://www.cinqcontinents.uv.ro/3/3_8_Oura.pdf
- Moreau, A., Dedienne, M.-C., Letrilliart, L., Le Goaziou, M.-F., et al (2004). « S'approprier la méthode du Focus Group », La revue du praticien - médecine générale, Tome 18., no 645. https://nice.cnge.fr/IMG/pdf/focus_group.pdf
- Pressecotedivoire.(2004). Projet de destruction du village d'Anono : l'Abbé Norbert Eric Abékan menace... <https://www.pressecotedivoire.ci/article/19180-projet-de-destruction-du-village-danono-labbe-norbert-eric-abekan-menace>
- Robinson, J.(2002). « Global and World Cities: A View from Off the Map » International Journal of Urban and Regional Research, 26(3), 531-554
- Rondeau K & Paille P., (2016). L'analyse qualitative pas à pas : gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative, in Recherches qualitatives, 35(1), pp. 4-28
- Roy, A.,(2009). « The 21st-Century Metropolis: New Geographies of Theory. » Regional Studies, 43(6), 819-830
- Sassen, S., (1991). « The Global City: New York, London, Tokyo. » Princeton University Press, 396 p
- Thériault, J.-Y.(1999). Présentation : la citoyenneté : entre normativité et factualité. Sociologie et sociétés, 31(2), 5–13. <https://doi.org/10.7202/001791ar>
- Traoré, K. & Tamboura T. (2024) «Cartographie des vulnérabilités aux risques d'inondation dans la ville d'Issia (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)», Revue Internationale du Chercheur «Volume 5 : Numéro 2» pp : 855 – 878
- Wanlin P.,(2007). « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », in Recherches Qualitatives – Hors-Série – numéro 3, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, p243-272 .http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Wanlin2.pdf
- Yao, B., (1998,) Transformations politiques et sociales dans les villages reliques de l'Afrique de l'Ouest : Défis de la gouvernance. Thèse de doctorat, Université d'Abidjan, Abidjan, Côte d'Ivoire].
- Yao, B, (2010,) Naviguer entre les influences traditionnelles et modernes : Une étude des villages reliques en Côte d'Ivoire et leur impact sur la citoyenneté. Thèse de doctorat , Université d'Abidjan, Abidjan, Côte d'Ivoire